

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS
DÉPARTEMENT DE TRAVAIL SOCIAL

Manuel de stage I et II

TSO 5007 / 5009 / 5112

Campus de Gatineau et campus de Saint-Jérôme

DOCUMENT PRÉPARÉ PAR
L'ÉQUIPE DE LA FORMATION PRATIQUE

Révisé le 6 juillet 2023

TABLES DES MATIÈRES

1.	INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
2.	LES OUTILS PÉDAGOGIQUES SUGGÉRÉS	4
3.	LE RÔLE DES ACTRICES ET ACTEURS DE LA FORMATION PRATIQUE	5
4.	LES PERSONNES ÉTUDIANTES EN DIFFICULTÉ	7
5.	LES DOCUMENTS PERTINENTS AU STAGE I – TSO 5007	9
6.	LES DOCUMENTS PERTINENTS AU STAGE II – TSO 5009 ET TSO 5112	26
7.	AUTRES DOCUMENTS PERTINENTS	47

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

	TSO 5007 Stage I Intégration de la pratique du travail social (7 crédits)	TSO 5009 Stage II¹ Consolidation de la pratique du travail social (9 crédits)
Session	Automne (5 ^e trimestre) Lundi au mercredi • Rencontre obligatoire à l'UQO le premier jour du trimestre (mardi suivant la fête du Travail) • Intégration dans le milieu de stage en pm, le 1^{er} jour du trimestre. • Le lundi de la 16^e semaine est la dernière journée de stage	Hiver (6 ^e trimestre) Lundi au jeudi • Rencontre obligatoire à l'UQO le premier jour du trimestre • Intégration dans le milieu de stage en pm, le premier jour du trimestre.
Horaire	3 jours ou 21 heures / semaine; 15 semaines Total : 315 heures (incluant la supervision)	4 jours ou 28 heures /semaine; 15 semaines Total : 420 heures (incluant la supervision)
	• L'horaire de stage peut être différent selon l'entente entre le milieu et la personne superviseuse. • Le temps de déplacement pour se rendre au milieu de stage ou à l'UQO pour le séminaire n'est pas comptabilisé dans les heures de stage. • Il n'y a pas de semaine d'études (automne) ou de relâche (hiver) pendant le stage. • Les heures de maladie et jours fériés ne peuvent être cumulés pour terminer le stage avant la date de fin de session.	
Supervision	2 heures de supervision consécutives par semaine	3 heures de supervision consécutives par semaine
Séminaires	7 séminaires de stage obligatoires le vendredi, horaire à déterminer par la ressource enseignante. Toute absence doit être motivée auprès de celle-ci. Les heures de séminaires ne sont pas incluses dans les heures de stage.	
Cours concomitants	Vendredi : TSO 2503 Déontologie, éthique et délibération en travail social	Vendredi : TSO 2523 Collaboration, négociation et communication interprofessionnelle.
Journées de maladie	7 heures de maladie non cumulables pour toute la durée du stage.	14 heures de maladie non cumulables pour toute la durée du stage.
Jours fériés	La fête de l'Action de grâce est un jour férié pour les stagiaires.	Le lundi de Pâques est un jour férié pour les stagiaires.
Visites de stage	La ressource enseignante effectue trois visites de stage; une au début, une au milieu, et une autre à la fin du stage. La visite mi-stage peut avoir lieu en présentiel, si jugée nécessaire, ou en mode virtuel.	

¹ Les personnes en stage qui sont inscrites au TSO5112 – *Consolidation de la pratique du travail social à l'international* sont invitées à utiliser les outils dans la section : documents de stage II, de ce manuel.

2. LES OUTILS PÉDAGOGIQUES SUGGÉRÉS

OUTILS	DESCRIPTION	CONTEXTE D'UTILISATION
Journal de bord	Document de soutien à la personne étudiante dans lequel sont notées ses expériences vécues en stage, ses réflexions et questionnements en lien avec ses objectifs pédagogiques.	Développer et soutenir l'analyse réflexive. Introspection sur ses apprentissages, ses forces et ses défis.
Carnet de notes du superviseur ou de la superviseuse	Document dans lequel les responsables de supervision prennent note des rencontres de supervisions, des échanges avec leur stagiaire, des activités d'apprentissages, des observations et de l'évolution de l'atteinte des objectifs pédagogiques.	Appréciation du déroulement du stage. Appréciation des progrès de la personne étudiante. Processus de rétroaction, d'évaluation et de suivi. Facilite le processus d'évaluation formative et sommative.
Contrat pédagogique	Entente entre le ou la stagiaire, la personne superviseuse et la ressource enseignante, entourant les objectifs de stage et les moyens utilisés pour les atteindre.	Identifier les apprentissages à acquérir. Engagement de la personne étudiante dans ses apprentissages. Identifier les stratégies de supervision à utiliser. Actualiser le processus d'évaluation.
Étude de cas	Analyser une situation réelle ou vécue dans le but de stimuler la pratique réflexive.	Permettre à la personne étudiante de développer son jugement, sa capacité de synthèse et de résolution de problème. Revenir sur l'étude de cas lors des supervisions. Peut-être utilisé lorsque certains contextes d'interventions n'ont pu être observés pendant le stage.
Jeu de rôle	Activité où la personne en stage et celle responsable de sa supervision jouent respectivement le rôle de l'aidant ou de l'aidante et de la personne aidée.	Permettre d'offrir de la rétroaction directe. Besoin de comprendre où la personne en stage se situe dans certains contextes d'intervention. Évaluer son autonomie. Développer une habileté spécifique. Apprivoiser l'inconnu et se sensibiliser aux sujets plus délicats ou tabous.
Enregistrement des interventions	Enregistrement audio ou vidéo des stagiaires lors de leur intervention.	Autoévaluation de la personne en stage. Retour sur les habiletés et attitudes en intervention. Faciliter l'analyse réflexive.
La supervision	Discussion de situations particulières vécues. Facilite le développement des compétences dans les différents types de savoir. Échange, questionnement, liens théorie-pratique. Enseignement individualisé.	Rétroaction constructive dans un contexte de partage et d'échange. Offerte chaque semaine.

3. LE RÔLE DES ACTRICES ET ACTEURS DE LA FORMATION PRATIQUE

Personne étudiante en stage	<i>L'étudiante ou l'étudiant est la première personne responsable de sa formation. Elle ou il s'assure, et ce dans le respect et l'ouverture, de la réalisation des différentes étapes de son stage. La personne étudiante en stage :</i> • participe aux diverses rencontres d'orientation et de préparation des stages ; • participe activement aux séminaires de stage et apporte une contribution substantielle aux échanges ; • s'engage dans ses apprentissages en réalisant les tâches qui lui sont confiées ; • est responsable de l'utilisation optimale des différents outils pédagogiques qui sont à sa disposition ou qu'elle développe ; • prépare les rencontres de supervision (elle doit utiliser l'ordre du jour comme guide pour les thèmes voulant être abordés au niveau des savoirs) ; • respecte les horaires, les politiques et procédures, les règles de confidentialité et d'éthique professionnelle en vigueur dans le lieu de stage et à l'UQO.
Personne superviseuse	<i>La superviseuse ou le superviseur assume l'enseignement individualisé de la pratique du travail social et l'encadrement par la supervision administrative, pédagogique et professionnelle. En regard de la personne étudiante en stage, le ou la responsable de supervision :</i> • favorise son intégration et son développement professionnel dans le milieu de stage ; • coordonne les activités d'apprentissage ; • s'assure que chacune dispose de l'espace physique, du matériel et des moyens nécessaires à la réalisation de son stage ; • la soutient dans l'élaboration et la réalisation du contrat pédagogique ; • la soutient dans ses apprentissages et dans la gestion des difficultés (savoir, savoir-faire, savoir être, savoir communiquer) ; • observe son intégration, son développement et la réalisation de ses tâches, incluant l'intervention, afin de pouvoir offrir une rétroaction substantielle sur les différents savoirs et l'atteinte des objectifs ; • participe activement à son évaluation formative et sommative, notamment, en rédigeant les documents d'évaluation mi-stage et d'évaluation finale ; • participe aux trois rencontres de stage et offre des rétroactions transparentes et constructives sur le déroulement du stage ; • offre les heures de supervision de façon consécutive, en mettant en place les conditions optimales requises pour un encadrement de qualité. Tout au long du stage, la personne superviseuse est responsable des actes professionnels (évaluation psychosociale, plan d'intervention, évaluation du processus et des techniques en usage en cours d'intervention quelle que soit la méthode utilisée) et des services rendus à la personne aidée. Elle s'assure du respect des normes, du code d'éthique professionnel et de l'application des règles et procédures du milieu.

La ressource enseignante	<i>La ressource enseignante s'assure que le déroulement du stage répond aux besoins d'apprentissage de la personne étudiante et aux attentes de l'Université quant aux aspects quantitatifs et qualitatifs. Elle est aussi responsable du séminaire de stage. Elle :</i> • assume la responsabilité pédagogique d'un groupe de stagiaires pour la durée de leur stage ; • planifie et dirige les séminaires d'intégration ; • approuve et entérine les contrats pédagogiques ; • évalue les apprentissages lors des évaluations mi-stage et de fin de stage ; • soutient les stagiaires et les personnes superviseuses à suivre de près les objectifs du contrat pédagogique ; • contribue particulièrement à l'intégration théorie-pratique ; • procède à l'évaluation sommative des stagiaires et elle attribue la note finale.
La personne-ressource	<i>Cette ressource est désignée dans l'équipe de travail pour faciliter l'intégration du ou de la stagiaire dans le milieu et pour l'accompagner au quotidien, lorsque la supervision du stage s'effectue à l'externe. Par rapport à la personne étudiante en stage, la personne-ressource :</i> • est responsable de son intégration dans le milieu de stage ; • assure le soutien nécessaire à cette dernière dans ses relations interpersonnelles au sein de l'organisme ; • la soutient dans ses apprentissages (savoir, savoir-faire, savoir être, savoir communiquer) ; • participe à l'orientation, au déroulement et à l'évaluation du stage en collaboration avec la personne superviseure et la ressource enseignante ; • assume diverses fonctions administratives, telles que l'organisation et la planification du travail, de même que la distribution de la charge de travail ; • travaille en collaboration avec la personne superviseure en maintenant de façon régulière les contacts avec celle-ci.
La coordonnatrice ou le coordonnateur de stage	<i>La coordonnatrice ou le coordonnateur de stage est responsable de la planification et de l'organisation des stages. Cette personne :</i> • assure le lien entre les différents acteurs et actrices de l'Université et du milieu ; • communique et négocie avec les milieux de stage ; • contribue au besoin, en cours de stage, à faciliter la résolution de conflits et de problèmes majeurs et sollicite, au besoin, la ressource professorale responsable de la formation pratique ; • s'occupe de la formation des personnes superviseuses, en collaboration avec la ressource professorale responsable de la formation pratique ; • offre un soutien aux actrices et acteurs de la formation pratique tout au long du stage.
La ressource professorale responsable de la formation pratique	<i>La ressource professorale responsable de la formation pratique est la personne désignée par le département pour développer, encadrer et soutenir les activités de formation pratique au baccalauréat. Elle :</i> • développe et met à jour les plans de cours, outils pédagogiques, guides et autres documents de la formation pratique ; • encadre et soutient les ressources enseignantes dans les différentes tâches liées à l'enseignement des séminaires de stage ; • soutient la coordonnatrice ou le coordonnateur de stage dans la gestion des situations problématiques et dans l'accompagnement des stagiaires en difficulté.

4. LES PERSONNES ÉTUDIANTES EN DIFFICULTÉ

Les difficultés vécues par les personnes étudiantes en stage peuvent être regroupées selon les dimensions suivantes² :

- difficultés liées avec l'atteinte des objectifs de stage;
- difficultés liées au respect des règles du milieu de stage, du Code de déontologie et de la formation pratique;
- difficultés en situation de supervision;
- difficultés liées aux attitudes et comportements.

Si un acteur ou une actrice de stage (ressource enseignante, superviseuse ou superviseur, personne-ressource, étudiant ou étudiante) considère qu'il y a des indices de difficulté en lien avec une de ces dimensions, il est de sa responsabilité de prendre action dans les meilleurs délais en suivant si possible les étapes suggérées :

- 1) dans un premier temps, une rencontre doit être effectuée entre l'étudiant ou l'étudiante en stage, la personne superviseuse (personne ressource- si supervision externe) et la ressource enseignante. Des mesures de soutien sont identifiées et, au besoin, un plan d'amélioration (voir gabarit sur la page suivante), qui rend compte de la nature du problème, des moyens, de l'échéancier et de l'entente prise entre les parties est élaboré et déposé au dossier de la personne étudiante. Un suivi étroit est alors assuré par la ressource enseignante, qui informe la coordonnatrice ou le coordonnateur de stage en lui faisant part du plan d'amélioration convenu entre les parties.
- 2) Si aucune amélioration n'est remarquée ou si les difficultés sont majeures, une rencontre est organisée entre toutes les parties ainsi que la personne coordonnatrice de stage. Les actrices et acteurs du stage pourraient convenir d'une révision du plan d'amélioration ou, dans une situation majeure et exceptionnelle, d'un arrêt du stage et d'un échec. Le coordonnateur ou la coordonnatrice de stage avise le ou la responsable de la formation pratique de la situation, qui peut alors intervenir au besoin.

La reprise de stage

Les reprises de stage I ont lieu l'automne de l'année suivante et les reprises de stage II ont lieu à l'hiver de l'année suivante. Une demande écrite doit être adressée au coordonnateur ou à la coordonnatrice de stage au moins 4 mois avant le début du stage à reprendre. Le processus de reprise de stage débutera par une rencontre avec la coordonnatrice ou le coordonnateur de stage et le ou la responsable de la formation pratique du campus concerné. L'étudiant ou l'étudiante devra, par la suite, déposer un bilan réflexif personnalisé de 3 à 5 pages comprenant un retour sur les motifs qui ont mené à l'échec, les moyens pris pour améliorer la situation ainsi qu'une réflexion en vue de l'intégration dans un nouveau milieu. Au terme de cette réflexion, la personne étudiante identifie 2 objectifs d'apprentissage personnalisés qu'elle ajoutera à son contrat pédagogique. Le processus de placement pourra être débuté par la suite. Un deuxième échec en stage peut mener à une exclusion du programme (article 10.2 du *Régime des études de premier cycle*).

² Voir entre autres le *Règlement sur les aptitudes professionnelles* du Département de travail social (2018).

PLAN D'AMÉLIORATION

Étudiant·e :	Personne-ressource :
Superviseur·e :	Ressource enseignante :

Description du problème ou des difficultés identifiés :

Moyens à mettre en place :

Suivi et échéancier :

5. LES DOCUMENTS PERTINENTS AU STAGE I – TSO 5007

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE I – TSO 5007
Maximum 6 PAGES

NOM DU OU DE LA STAGIAIRE :	RESSOURCE ENSEIGNANTE :
MILIEU DE STAGE :	PERSONNE SUPERVISEURE :
MODALITÉS DU STAGE : NOMBRE D’HEURES : 315 heures NOMBRE DE JOURS DE STAGE : 3 JOURS HORAIRE DES JOURNÉES DE STAGE :	MODALITÉS DE SUPERVISION : minimum 2 heures par semaine Type (individuel, groupe), fréquence et durée des rencontres de supervision : Temps alloué à la préparation de la supervision : 1h par semaine
La personne stagiaire et la personne superviseure s’engagent à produire les rapports d’évaluation mi-stage et fin de stage, selon les modalités prévues dans le manuel de stage. Date et heure de l’évaluation mi-stage : Date et heure de l’évaluation de fin de stage :	Attentes particulières de la personne superviseure (ex. de documents fournis en prévision de la supervision : journal de bord, fichier audio ou vidéo, transcription verbatim, tenue de dossier) : Attentes particulières de l’étudiant·e :
La section <i>tâches et activités</i> doit être remplie par la personne étudiante avant la première rencontre dans le milieu. Une liste est proposée à la fin du contrat pédagogique pour vous aider à compléter cette section. Au besoin, la personne étudiante peut ajouter des activités qui ne sont pas dans la liste. La section <i>appréciation globale</i> doit être remplie conjointement par le ou la stagiaire et la personne superviseure en préparation de l’évaluation de fin de stage, selon les critères d’appréciation suivants : S = satisfaisant (pleinement satisfaisant/assez satisfaisant); PI = plutôt insatisfaisant; NI = nettement insatisfaisant.	
Signature du contrat pédagogique Superviseur·e : Étudiant·e :	
Ressource enseignante : Date :	

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE I – TSO 5007

Maximum 6 PAGES

Objectif 1 : CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LES CONTEXTES ORGANISATIONNELS ET SOCIOCOMMUNAUTAIRES DU MILIEU DE STAGE ET EN FOURNIR UNE APPRÉCIATION PERSONNELLE							
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités ³	Critères de réussite	Appréciation globale ⁴				
			Commentaires	S		PI	NI
				PS	AS		
a) décrire son milieu de stage (historique, mission, valeurs, activités, services offerts, structures et fonctionnement interne, sources de financement, acteurs et actrices en présence, etc.) ; b) comprendre le fonctionnement de l'équipe de travail et distinguer les rôles, les tâches et les responsabilités de chacun, chacune (conditions de travail, provenance disciplinaire, type de collaboration, autonomie professionnelle, etc.) ; c) décrire et comprendre l'environnement où se déroule le stage (caractéristiques sociodémographiques, économiques, culturelles et politiques de la communauté, ses ressources, principaux partenaires, etc.) ; d) identifier les cadres juridique et politique qui encadrent et influent sur l'action du milieu de stage (législations, politiques et programmes gouvernementaux, etc.) ; e) connaître et comprendre la réalité des individus auprès desquels elle intervient (besoins et principales problématiques ainsi que les approches et modes d'intervention privilégiés, etc.) et approfondir une problématique sociale rencontrée ; f) identifier et comprendre les cadres normatifs entourant la pratique professionnelle (politiques et règlements internes, codes d'éthique et de déontologie) et soulever les enjeux de leurs applications.		Possède une bonne connaissance des aspects organisationnels de son milieu de stage et de ses règles de fonctionnement interne (a)					
		Sait distinguer les rôles et les responsabilités de chacun, chacune et a amorcé une réflexion critique sur les enjeux, les défis et les limites des types de collaboration au sein de l'équipe de travail. (b)					
		Possède une connaissance adéquate des principales caractéristiques de la communauté, de ses ressources et des principaux partenaires (c)					
		Démontre des connaissances diversifiées et une compréhension approfondie des principales lois, politiques sociales et programmes gouvernementaux nécessaires à sa pratique (d)					
		Démontre une compréhension approfondie des principaux besoins et problématiques des individus auprès desquels il ou elle intervient et une compréhension satisfaisante d'une problématique sociale (e)					
		Décrit sommairement les stratégies et les approches d'intervention adaptées aux situations rencontrées et porte un regard critique sur celles-ci (e)					
		Connait les politiques et règlements internes, codes d'éthique et de déontologie et soulève les principaux enjeux associés à leurs applications (f)					

³ Voir la liste proposée à la fin du contrat pédagogique pour compléter cette section. Au besoin, la personne étudiante peut ajouter des activités qui ne sont pas dans la liste.

⁴ Doit être rempli conjointement par le ou la stagiaire et la personne superviseure selon les critères d'appréciation suivants : S = satisfaisant (pleinement satisfaisant/assez satisfaisant); PI = plutôt insatisfaisant; NI = nettement insatisfaisant

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE I – TSO 5007

Maximum 6 PAGES

Objectif 2 : EXPÉRIMENTER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE PROCESSUS D’INTERVENTION EN EXERÇANT LES HABILETÉS, TECHNIQUES ET RÔLES APPROPRIÉS À LA MÉTHODE D’INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES. L’évaluation de cet objectif exige l’écoute de quelques entretiens audio ou vidéo, et/ou l’observation de la personne étudiante en situation d’intervention.						
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Critères de réussite	Appréciation globale			
			Commentaires	S		PI
				PS	AS	
Phase de préparation, évaluation et planification a) se préparer adéquatement à la prise de contact soit s’informer et se documenter sur la demande, faire un retour sur ses préjugés face à la demande en identifiant clairement la demande d’aide (qui demande quoi) ; b) démontrer des habiletés et utiliser des techniques (empathie, respect, authenticité, spécificité, reflet, reformulation, recadrage) propices au développement d’une relation de confiance permettant le dialogue et les échanges avec l’être aidé (et ses proches s’il y a lieu) ; c) procéder à l’évaluation du fonctionnement social des personnes en distinguant les faits recueillis des hypothèses et en tenant compte des différentes dimensions des situations étudiées, savoir établir le degré d’urgence tout en s’appuyant sur un modèle d’intervention ; d) planifier les rencontres et élaborer un plan d’intervention (objectifs, moyens, indicateurs, échéanciers) propre au travail social ; e) établir une entente claire et explicite (contrat) avec les personnes aidées ;		Démontre une bonne capacité à mettre en application la phase de syntonisation du processus d’intervention (a)				
		Utilise adéquatement et avec aisance les différentes techniques et stratégies d’intervention et sait les adapter aux situations rencontrées (b)				
		Entre facilement en relation avec la personne aidée et démontre une bonne capacité à l’accueillir, à recueillir l’information pertinente à sa situation et à valider sa propre compréhension auprès d’elle (c)				
		Rédige, des EFS de façon autonome, en 1) distinguant bien les faits objectifs de l’analyse (c) 2) formulant des opinions professionnelles qui tiennent compte des capacités, opportunités, motivation des individus et des éléments structurels qui influent sur la vie des personnes (d, e)				
		Rédige, de manière autonome, des plans d’interventions et des rapports de fermeture selon les normes établies (d, j)				
		Capable de mener seul des entretiens de suivi (f)				
		Assume aisément et en temps opportun les rôles appropriés à la situation (g)				

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE I – TSO 5007

Maximum 6 PAGES

Objectif 2 : EXPÉRIMENTER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE PROCESSUS D’INTERVENTION EN EXERÇANT LES HABILETÉS, TECHNIQUES ET RÔLES APPROPRIÉS À LA MÉTHODE D’INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES. L’évaluation de cet objectif exige l’écoute de quelques entretiens audio ou vidéo, et/ou l’observation de la personne étudiante en situation d’intervention.						
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Critères de réussite	Appréciation globale			
			Commentaires	S		PI
				PS	AS	
Phase de réalisation f) procéder à la réalisation du plan d’intervention ; g) adopter, au moment opportun, les rôles appropriés (par exemple : rôles de médiation; de courtière, courtier; d’avocat, avocate; d’éducateur, éducatrice; d’accompagnement, de facilitation, de négociation, etc.) ; h) démontrer des aptitudes à composer avec les aspects cognitifs et émotionnels dans la relation d’aide ; i) rédiger les rapports, notes ou documents, lorsque requis par le fonctionnement de l’organisme et selon les normes pour la tenue des dossiers des travailleuses sociales ⁵ ; j) participer à des discussions et démontrer un début d’habileté au travail d’équipe ; Phase de terminaison k) prévoir et actualiser l’étape de la fin de l’intervention (évaluation écrite, bilan des acquis, transfert, référence vers d’autres ressources).		Soutient l’expression des émotions en lien avec la situation (h)				
		Rédige des notes, documents rapports de façon autonome en respectant les normes et les délais de rédaction prescrits dans le milieu (h)				
		Participe activement aux discussions en exprimant son point de vue sur la situation et en collaborant positivement avec les autres membres de l’équipe (j)				
		S’exprime clairement et communique de façon professionnelle (j)				
		Planifie la fin de l’intervention et l’actualise en faisant un bilan avec la personne aidée et en l’aidant à anticiper la suite (k)				

⁵ Ordre des travailleurs sociaux du Québec. *Guide de normes pour la tenue des dossiers et des cabinets de consultation*. Montréal, OPTSQ, 2007, 63 p.

Objectif 2 : EXPÉRIMENTER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE PROCESSUS D’INTERVENTION EN EXERÇANT LES HABILETÉS, TECHNIQUES ET RÔLES APPROPRIÉS À LA MÉTHODE D’INTERVENTION AUPRÈS DES GROUPES. L’évaluation de cet objectif exige l’écoute d’activité de groupes audio ou vidéo, et/ou l’observation de la personne étudiante en situation d’intervention.						
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Critères de réussite	Appréciation globale			
			Commentaires	S		PI
				PS	AS	
Phase de planification de l’intervention de groupe a) analyser et justifier la pertinence de l’intervention de groupe en fonction de la demande, des besoins exprimés et des ressources identifiées ainsi que de la problématique (recension des écrits, expériences d’intervention réalisées ailleurs, difficultés rencontrées) ; b) procéder à la structuration initiale du groupe (détermination du but et des objectifs, du programme et de la structure du groupe, préparation de la stratégie d’évaluation, identification des ressources nécessaires) ; c) planifier le déroulement des rencontres de groupe en fonction de la structuration initiale ; Phase de début du groupe et phase de travail d) démontrer des habiletés et utiliser les techniques propices à l’établissement d’un climat de confiance et à l’entraide entre les membres en démontrant une autonomie et une assurance professionnelle ; e) observer, décrire et analyser la dynamique de groupe (interactions entre les membres, climat, cohésion, communication, leadership, phénomènes de groupe) ; f) s’approprier les rôles susceptibles de susciter des changements (médiation, courtage, accompagnement, défense de droits, facilitation, négociation, éducation) ;		Démontre une aisance à rédiger un programme, projet d’intervention, une activité de groupe de manière structurée, concise et claire, lequel est pertinent et conforme à l’analyse des besoins (a, b)				
		Démontre une aisance à rédiger un cahier d’animation qui contient l’information pertinente et requise pour l’animation des rencontres prévues au projet de groupe (c)				
		Utilise adéquatement une variété de techniques, d’attitudes et de stratégies d’intervention adaptées aux situations rencontrées et réalise ses interventions avec autonomie et professionnalisme dans la majorité de ses interventions (d)				
		Capable de porter un regard réflexif sur la dynamique du groupe selon les différents stades de développement de celui-ci en faisant des liens pertinents avec son propre style de leadership (e)				
		Adopte avec aisance différents rôles de manière à exploiter les forces au sein du groupe (f)				
		Met en place les conditions favorables à l’aide mutuelle, à favoriser le partage des expériences, à négocier son leadership, à reconnaître les différents facteurs d’aide et à les mobiliser (g)				
		Encourage et soutient le développement du pouvoir d’agir des personnes (g)				
		Encourage l’établissement de rapports horizontaux entre les membres du groupe afin que celui-ci devienne le moteur du changement (h)				

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE I – TSO 5007

Maximum 6 PAGES

Objectif 2 : EXPÉRIMENTER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE PROCESSUS D’INTERVENTION EN EXERÇANT LES HABILITÉS, TECHNIQUES ET RÔLES APPROPRIÉS À LA MÉTHODE D’INTERVENTION AUPRÈS DES GROUPES. L’évaluation de cet objectif exige l’écoute d’activité de groupes audio ou vidéo, et/ou l’observation de la personne étudiante en situation d’intervention.

Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Critères de réussite	Appréciation globale				
			Commentaires	S		PI	NI
				PS	AS		
g) soutenir le développement du pouvoir d’agir des membres, les aider à franchir les obstacles, souligner leurs forces et leurs compétences, miser sur des activités qui mobilisent les différents facteurs d’aide ; h) conscientiser et collectiviser par l’entremise de l’intervention de groupe ; i) rédiger les notes, documents ou dossiers requis par l’organisme en tenant compte des normes pour la tenue des dossiers des travailleurs sociaux et des travailleuses sociales ; Phase de dissolution du groupe j) démontrer une conscience réflexive tout au long de la démarche relative au groupe (réfléchir à ses actions et dégager des apprentissages).		Respecte les normes et les délais de rédaction prescrits dans le milieu (i)					
		Consigne dans son journal de bord ses réflexions et dégage ses apprentissages (J)					

OBJECTIF 2 : EXPÉRIMENTER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE PROCESSUS D’INTERVENTION EN EXERÇANT LES HABILITÉS, TECHNIQUES ET RÔLES APPROPRIÉS À LA MÉTHODE DE L’INTERVENTION COLLECTIVE. L’évaluation de cet objectif exige l’écoute de quelques activités collectives audio ou vidéo, et/ou l’observation de la personne étudiante en situation d’intervention.

Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Critères de réussite	Appréciation globale				
			Commentaires	S		PI	NI
				PS	AS		
Phase de préparation a) comprendre son mandat et son ou ses rôles ; b) participer, collaborer et procéder à l’analyse du milieu et des besoins en fonction du mandat confié ;		Démontre une connaissance et une compréhension satisfaisantes de son rôle et de son ou ses mandats (a)					
		Participe aisément à l’analyse du milieu et des besoins en utilisant les techniques et les méthodes appropriées dans la collecte de données (b)					

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE I – TSO 5007

Maximum 6 PAGES

OBJECTIF 2 : EXPÉRIMENTER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE PROCESSUS D'INTERVENTION EN EXERÇANT LES HABILITÉS, TECHNIQUES ET RÔLES APPROPRIÉS À LA MÉTHODE DE L'INTERVENTION COLLECTIVE. L'évaluation de cet objectif exige l'écoute de quelques activités collectives audio ou vidéo, et/ou l'observation de la personne étudiante en situation d'intervention.						
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Critères de réussite	Appréciation globale			
			Commentaires	S		PI
				PS	AS	
c) participer, collaborer à l'élaboration d'une stratégie d'intervention appropriée à l'analyse de la situation ; d) rédiger un plan d'intervention dans le cadre de son mandat en précisant les objectifs, moyens, résultats attendus, moyens d'évaluation anticipés, échéanciers, ressources (financières, matérielles, humaines) ; Phase de réalisation e) organiser, participer, coanimer, coaccompagner des organismes, des comités de travail ou de citoyens, des tables de concertation, des activités de sensibilisation, d'éducation, de représentations, etc. ; f) démontrer des habiletés au travail d'équipe, s'initier au travail intersectoriel et concerté ; g) connaître les ressources d'un milieu, être capable d'y référer lorsque nécessaire pour soi, ou pour la réalisation d'une action ; h) adopter au moment opportun les rôles appropriés dans le cadre du mandat : rôle d'accompagnement, de facilitation, d'éducation, de médiation, etc. ; i) rédiger selon les normes du milieu, des procès-verbaux, des comptes rendus de réunion, d'assemblées, des ordres du jour, des notes pour les suivis de dossiers, des bilans évaluatifs, ou tout autre document nécessaire à l'évolution d'un dossier ;		Démontre des compétences dans l'évaluation des besoins de la communauté en tenant compte des déterminants sociaux et politiques et formule des hypothèses ainsi que des stratégies appropriées (c)				
		Rédaction d'un plan d'intervention complet et pertinent en fonction de la situation et du mandat (d)				
		Démontre des capacités satisfaisantes d'organisation, d'animation et de mobilisation des groupes et des communautés en utilisant les outils appropriés aux objectifs et publics cibles (e)				
		Est capable de travailler en équipe et démontre un début de travail intersectoriel et concerté (f)				
		Démontre une bonne connaissance des ressources dans les communautés desservies par son milieu de stage et y réfère adéquatement selon les besoins (g)				
		Capable d'adopter, au moment opportun, les rôles propres à l'intervention collective (h)				
		Rédige avec aisance les documents et la tenue de dossier propres au processus d'intervention collective (i)				
		Évalue avec aisance les effets de l'intervention et de l'approche utilisée sur le groupe ou la communauté aux différentes étapes de l'intervention (j)				
		Capable d'utiliser les outils à sa disposition pour procéder à l'évaluation de son intervention (k)				

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE I – TSO 5007

Maximum 6 PAGES

OBJECTIF 2 : EXPÉRIMENTER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE PROCESSUS D’INTERVENTION EN EXERÇANT LES HABILETÉS, TECHNIQUES ET RÔLES APPROPRIÉS À LA MÉTHODE DE L’INTERVENTION COLLECTIVE. L’évaluation de cet objectif exige l’écoute de quelques activités collectives audio ou vidéo, et/ou l’observation de la personne étudiante en situation d’intervention.							
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Critères de réussite	Appréciation globale				
			Commentaires	S		PI	NI
PS	AS						
Phase d’évaluation j) mettre en œuvre la stratégie évaluative aux différentes étapes de l’intervention (en cours d’action pour se réajuster, à la fin d’une activité, d’un projet, à la fin de son mandat) ; k) utiliser les outils d’évaluation appropriés aux différentes étapes de réalisation, aux différents contextes d’intervention et aux différents types d’acteurs et d’actrices ; l) faire le bilan global de ses interventions ; m) préparer et réaliser l’étape de fin d’une intervention ou de son mandat (passation des dossiers).		Capable de rédiger et de communiquer un bilan global de ses interventions dans le mode approprié (l)					
		Réalise avec aisance la fin de l’intervention (m)					

Objectif 3 : EXPLORER SES APTITUDES ET INTÉRÊTS POUR LE TRAVAIL SOCIAL, IDENTIFIER SES COMPÉTENCES ET RECONNAITRE SES LIMITES							
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Critères de réussite	Appréciation globale				
			Commentaires	S		PI	NI
PS	AS						
a) identifier ses intérêts pour le travail social (population cible, méthode, lieu de pratique, champ de pratique, problématique sociale) ; b) savoir s’organiser dans le contexte du stage (temps et priorités) et savoir concilier avec les autres dimensions de la vie humaine ; c) identifier ses aptitudes, ses compétences et ses habiletés et nommer les aspects à consolider en stage II ; d) démontrer une ouverture à des remises en question sur soi-même, sur sa pratique et savoir modifier sa manière de faire, dire, agir et être, lorsque nécessaire.		Démontre une aisance à explorer ses aptitudes et ses intérêts pour le travail social (a)					
		Fait preuve d’une capacité d’organisation appropriée à la charge de travail (identifie et fait connaître ses besoins et ses attentes (b)					
		Démontre une capacité d’introspection substantielle qui lui permet d’identifier ses forces, ses limites et ses défis comme intervenant·e et leurs effets sur l’intervention (c)					
		Reçoit la critique constructive et mets en place des moyens pour effectuer les changements nécessaires (d)					

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE I – TSO 5007

Maximum 6 PAGES

Objectifs personnalisés	Tâches/activités	Indicateurs d’apprentissage	Appréciation globale			
			Commentaires	S		PI
				PS	AS	

COMMENTAIRES – ÉVALUATION QUALITATIVE FIN DE STAGE 1	
APPRÉCIATION GÉNÉRALE – SYNTHÈSE DE LA PERSONNE SUPERVISEURE :	

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE I – TSO 5007
Maximum 6 PAGES

EXEMPLES D’ACTIVITÉS/TÂCHES SELON LES TROIS GRANDS OBJECTIFS	
Activités d’intégration et de connaissance du milieu (Savoirs)	• Échange– discussion avec des personnes clés (personnel, bénévoles, membres du CA, gestionnaires, etc.) ; • Lecture – annotation de documents (rapports annuels, codes d’éthique, PV, articles scientifiques, politiques, lois, programmes, protocoles, plan d’action, etc.) ; • Visite d’organismes, de lieux physiques, du quartier ou du territoire, etc. ; • Consultation de sites web, des Pages Facebook ; • Visionnement de vidéos ; • Observation de rencontres (CA, AGA, Comités, réunions, etc.) ; • Participation à des rencontres, des formations, des réunions, des comités, des discussions de cas, etc. ; • Révision de notes de cours.
Activités d’intervention (Savoir-faire)	• Lecture (rapports, notes d’évolution, articles scientifiques, etc.) ; • Réalisation d’activités d’accueils, démarches d’accompagnement, d’orientation, de référence ; • Réalisation d’entretiens téléphoniques formels ou informels ; • Discussion (avec le personnel professionnel, avec la personne superviseure, etc.) ; • Observation, réalisation d’entretiens (d’évaluation, de suivi, de fermeture) en co-intervention et en solo (individuelles, familiales ou avec les proches) ; • Tenue et gestion des dossiers des usagers et usagères ou des groupes selon les normes de l’établissement ; • Rédaction (évaluation du fonctionnement sociale, de fermeture, etc.) ; • Préparation, réalisation d’activités de collectes de données (ex. des sondages, des questionnaires, etc.) ; • Lecture et annotation (documents internes, analyse des besoins et programmes d’intervention existants, etc.) ; • Discussion, échange avec différents acteurs et actrices clés du milieu ; • Participation à des activités organisées dans le milieu ; • Organisation de différents contenus sur des thèmes pertinents, préparer un recueil d’activités potentielles ; • Réalisation d’activités reliées au recrutement de participants et participantes (affiche, entretien et sélection des membres, etc.) ; • Réalisation d’activités reliées à la préparation de rencontres de groupe (contenu, activités, matériel, ressources, équipement, logistique, etc.) et de leur évaluation ; • Observation, réalisation, évaluation d’interventions de groupe (en co-intervention, en solo) ; • Mise sur pieds d’activités ou de projets ponctuels ; • Planification, organisation, animation d’interventions ou d’activités collectives ; • Rédaction de dossiers, de rapports, de procès-verbaux, de feuillets, de tracts, de documents, etc. ; • Préparation de conférences de presse, de dossiers de presse, etc. ; • Développement d’outils, élaboration de documents ; • Préparation, mise sur pied et animation de groupes d’action sociale ou de rencontres de comités de travail, de concertation, d’information, de réflexion, de sensibilisation, de conscientisation, de mobilisation collective, de lutte, de développement, de négociation, conciliation ou médiation, etc. ; • Préparation d’ordres du jour, de projets et de budgets.
Activités reliées aux aptitudes (Savoir-être)	• Planification, animation de rencontres de supervision ; • Tenir à jour un agenda ; • Tenir un journal de bord ; • Rédaction, production d’analyses réflexives (vignettes cliniques) sur des situations d’intervention ; • Participation à des démarches d’analyse réflexive ou de codéveloppement.

RAPPORT D’ÉVALUATION MI-STAGE – TSO 5007
PERSONNE ÉTUDIANTE ET RESPONSABLE DE SUPERVISION

Nom de l’étudiant·e : _____

Nom de la personne superviseure : _____

Date : _____

Objectifs généraux ⁶	Prog. sans difficulté	Prog. avec soutien	En difficulté	Autoévaluation de la personne en stage	Commentaires du superviseur ou de la superviseuse
1. Connaître et comprendre les contextes organisationnel et sociocommunautaire du milieu de stage et en fournir une appréciation personnelle.					
2. Expérimenter les différentes étapes de processus d’intervention en exerçant les habiletés, techniques et rôles appropriés à la méthode (individuel, groupe ou collectif) selon les contextes.					
3. Explorer ses aptitudes et intérêts pour le travail social, identifier ses compétences et reconnaître ses limites.					
Si en difficulté : identifier les mesures de soutien dans l’atteinte des objectifs d’apprentissage et au besoin développer un plan d’amélioration.					

Légende :

Progresse sans difficulté:
Progresse avec soutien:
En difficulté:

objectif atteint ou la personne étudiante progresse sans difficulté
 l’objectif est en voie d’être atteint. Il faut la soutenir et l’accompagner pour l’atteinte de cet objectif.
 la personne étudiante est en difficulté dans l’atteinte de cet objectif. Elle ne répond aux exigences minimales de sorte qu’il est nécessaire de mettre en place des mesures de soutien et un plan d’amélioration au besoin.

⁶ Le rapport d’évaluation est rédigé à partir d’une discussion autour de l’atteinte des objectifs d’apprentissages spécifiques et personnels du contrat pédagogique de la personne étudiante.

Afin de nourrir vos réflexions et vos analyses, vous devez vous appuyer sur votre expérience et faire des liens avec la littérature scientifique et la littérature grise (**les notes de cours ne seront pas considérées**). N'hésitez pas à consulter et à vous référer au référentiel des compétences de l'OTSTCFQ qui peut être un outil intéressant pour estimer et analyser votre développement professionnel.

[HTTPS://WWW1.OTSTCFQ.ORG/SITES/DEFAULT/FILES/REFERENTIEL DE COMPETENCES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX.PDF](https://www1.otstcfq.org/sites/default/files/referentiel_de_compétences_des_travailleurs_sociaux.pdf)

1. CONTEXTE ORGANISATIONNEL, ENVIRONNEMENT ET ACTEURS, ACTRICES

- 1.1. Décrire brièvement votre organisation (Organisme, historique, mission, valeurs/code d'éthique, activités, services offerts, structures et fonctionnement interne, sources de financement, cadre juridique, etc.) ;
- 1.2. Identifier les acteurs et actrices qui composent l'équipe de travail, les rôles et les responsabilités de chacun, chacune (provenance disciplinaire, types de collaboration, autonomie professionnelle, etc.) ;
- 1.3. Décrire et comprendre l'environnement où se déroule le stage (quelles sont les caractéristiques sociodémographiques, économiques, culturelles et politiques de la communauté? Quels sont les besoins et les principaux problèmes sociaux des individus, des groupes ou des collectivités auprès desquels vous intervenez? Qui sont les principaux partenaires de l'organisation avec lesquels vous collaborez? etc.) ;
- 1.4. À quels problèmes sociaux avez-vous été le plus exposé? Quels sont les groupes de personnes les plus touchés? Pour quelles raisons ces groupes sont-ils particulièrement affectés? Quelles sont les conséquences sur ces personnes et sur l'ensemble de la société? (Référez à votre expérience, à la littérature scientifique et à la littérature grise pour développer votre propos) ;
- 1.5. Dans une perspective plus critique, quelles sont, d'après vous, les forces du milieu et ses limites ? Élaborez et expliquez votre point de vue.

2. LES PRATIQUES

- 2.1. Face aux problèmes sociaux auxquels font face les individus, les groupes ou les collectivités, quelles méthodes et approches d'intervention sont utilisées et pour quelle raison? Y a-t-il des approches qui pourraient être pertinentes et qui n'y sont pas présentes?

- 2.2. Quels rôles sont réservés à la travailleuse sociale, au travailleur social ? Comment ces différents rôles sont-ils gérés (actes réservés, référentiel de compétences, etc.)?
- 2.3. Sur le plan de l'intervention, qu'avez-vous appris et réalisé durant cette première partie de stage? Quelles sont les phases d'intervention qui nécessitent d'être consolidées?

3. NORME, ÉTHIQUE, VALEUR ET CONNAISSANCE DE SOI

- 3.1 Qu'avez-vous le plus apprécié dans le cadre de vos activités de stage? Élaborez.
- 3.2 À quoi avez-vous été le plus confronté dans le cadre de votre stage? Expliquez.
- 3.3 Quelles valeurs en travail social vous inspirent? Comment ces valeurs s'incarnent-elles dans vos activités professionnelles?
- 3.4 De quelle évolution avez-vous été témoin sur le plan de vos attitudes, valeurs, croyances, goûts et intérêts?
- 3.5 Quels sont vos forces et les aspects à consolider pour le stage II?

**ÉVALUATION SYNTHÈSE DU STAGE I – TSO 5007 :
COMMENTAIRES DE LA RESSOURCE ENSEIGNANTE**

Étudiant·e :	Personne-ressource :
Superviseur·e :	Ressource enseignante :

	Date	Lieu
PREMIÈRE VISITE DE STAGE		
ÉVALUATION MI-STAGE		

Modalités d'évaluation		Satisfaisant (S)		Plutôt insatisfaisant	Nettement insatisfaisant
		Pleinement satisfaisant	Assez satisfaisant		
O B J E C T I F S	1. Connaître et comprendre les contextes organisationnels et sociocommunautaires du milieu de stage et en fournir une appréciation personnelle (SAVOIR)	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif. Cet objectif est atteint. Une autonomie professionnelle est démontrée.	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif. Ponctuellement, celle-ci a besoin de soutien pour accomplir certains des indicateurs liés à cet objectif. Cet objectif est atteint ou en voie d'être atteint.	La personne étudiante démontre des difficultés à témoigner de sa maîtrise des indicateurs en lien avec l'objectif. Certains indicateurs soulèvent des préoccupations. L'objectif ne peut être répondu sans certaines améliorations. L'objectif n'est pas suffisamment atteint.	La personne étudiante ne démontre pas une maîtrise des indicateurs liés à cet objectif. Plusieurs indicateurs soulèvent des préoccupations. Un encadrement soutenu lui est requis pour réaliser plusieurs des indicateurs liés à cet objectif. L'objectif n'est pas atteint.
	2. Expérimenter les différentes étapes de processus d'intervention en exerçant les habiletés, techniques et rôles appropriés à la méthode d'intervention auprès des personnes, des groupes ou des collectivités. (SAVOIR FAIRE)	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif. Cet objectif est atteint. Une autonomie professionnelle est démontrée.	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif. Ponctuellement, celle-ci a besoin de soutien pour accomplir certains des indicateurs liés à cet objectif. Cet objectif est atteint ou en voie d'être atteint.	La personne étudiante démontre des difficultés à témoigner de sa maîtrise des indicateurs en lien avec l'objectif. Certains indicateurs soulèvent des préoccupations. L'objectif ne peut être répondu sans certaines améliorations. L'objectif n'est pas suffisamment atteint.	La personne étudiante ne démontre pas une maîtrise des indicateurs liés à cet objectif. Plusieurs indicateurs soulèvent des préoccupations. Un encadrement soutenu lui est requis pour réaliser plusieurs des indicateurs liés à cet objectif. L'objectif n'est pas atteint.

**ÉVALUATION SYNTHÈSE DU STAGE I – TSO 5007 :
COMMENTAIRES DE LA RESSOURCE ENSEIGNANTE**

	3. Explorer ses aptitudes et intérêts pour le travail social, identifier ses compétences et reconnaître ses limites (SAVOIR-ÊTRE)	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif. Cet objectif est atteint. Une autonomie professionnelle est démontrée.	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif Ponctuellement, celle-ci a besoin de soutien pour accomplir certains des indicateurs liés à cet objectif. Cet objectif est atteint ou en voie d'être atteint.	La personne étudiante démontre des difficultés à témoigner de sa maîtrise des indicateurs en lien avec l'objectif. Certains indicateurs soulèvent des préoccupations. L'objectif ne peut être répondu sans certaines améliorations. L'objectif n'est pas suffisamment atteint.	La personne étudiante ne démontre pas une maîtrise des indicateurs liés à cet objectif. Plusieurs indicateurs soulèvent des préoccupations. Un encadrement soutenu lui est requis pour réaliser plusieurs des indicateurs liés à cet objectif. L'objectif n'est pas atteint.
A U T R E S C O M P O S A N T E S	Séminaire Évaluation à partir des critères d'évaluation identifiés dans le plan de cours - implication dans les séminaires (présence, contribution aux discussions, qualité des réflexions, et implication auprès des pairs (sens critique, soutien). - autres critères d'évaluation à déterminer selon les modalités d'évaluation retenues par la ressource enseignante (ex. vignettes cliniques, codéveloppement, synthèse de lectures, etc.).	La personne étudiante est activement impliquée dans les séminaires. Sa contribution est pleinement satisfaisante par rapport aux différentes modalités d'évaluation.	La personne étudiante est impliquée dans les séminaires. Sa contribution est satisfaisante par rapport aux différentes modalités d'évaluation.	La personne étudiante est peu impliquée dans les séminaires. Sa contribution est plutôt insatisfaisante par rapport aux différentes modalités d'évaluation.	La personne étudiante est très peu impliquée ou absente lors des séminaires. Sa contribution est nettement insatisfaisante par rapport aux différentes modalités d'évaluation.

**ÉVALUATION SYNTHÈSE DU STAGE I – TSO 5007 :
COMMENTAIRES DE LA RESSOURCE ENSEIGNANTE**

Bilan Évaluation à partir des critères de correction identifiés dans le plan de cours : • clarté des propos, cohérence et rigueur de l'argumentation, capacité de synthèse ; • capacité de décrire le contexte organisationnel et d'amorcer un regard critique sur celui-ci, • capacité de faire des liens théories-pratique en appuyant son propos par des sources pertinentes (littérature scientifique et littérature grise) ; • capacité d'amorcer une analyse réflexive sur sa pratique ; • respect des normes de présentation des travaux du département ; • qualité du français (syntaxe et orthographe selon la politique départementale).	Le bilan de stage est complet, bien argumenté et appuyé scientifiquement. Le bilan répond pleinement aux critères de correction.	Le bilan de stage est assez complet, argumenté et appuyé par des sources assez bien diversifiées et pertinentes. Le bilan répond de manière satisfaisante aux critères de correction.	Le bilan de stage manque certains éléments importants et l'argumentation manque de rigueur. Le bilan répond minimalement aux critères de correction.	Le bilan de stage est incomplet. Peu ou pas d'argumentation pour soutenir le propos. Le bilan ne répond pas aux critères de correction.
APPRÉCIATION GÉNÉRALE - SYNTHÈSE Forces et aspects à consolider, à améliorer ou à développer en vue du stage II.	Résultat final :			

Légende : VERT = Réussite – ROUGE = Échec

- Un rendement jugé **plutôt insatisfaisant** (en jaune) dans un seul objectif général de stage, conduit à un échec.
- Un rendement jugé **nettement insatisfaisant** (en rouge), **dans au moins une des deux autres modalités** de l'évaluation (séminaire, bilan de stage), conduit également à un échec.

6. LES DOCUMENTS PERTINENTS AU STAGE II – TSO 5009 ET TSO 5112

CONTRAT PÉDAGOGIQUE – STAGE II

TSO 5009 / TSO 5112
Maximum 8 PAGES

NOM DE LA PERSONNE STAGIAIRE :	RESSOURCE ENSEIGNANTE :
MILIEU DE STAGE :	SUPERVISEUR·E :
MODALITÉS DU STAGE : NOMBRE D’HEURES : 420 heures NOMBRE DE JOURS DE STAGE : 4 JOURS HORAIRE DES JOURNÉES DE STAGE :	MODALITÉS DE SUPERVISION : minimum 3 heures par semaine TYPE (individuel, groupe), fréquence et durée des rencontres de supervision : Temps alloué à la préparation de la supervision : 1h par semaine
La personne étudiante et le ou la responsable de supervision s’engagent à produire les rapports d’évaluation mi-stage et fin de stage, selon les modalités prévues dans le manuel de stage. Date et heure de l’évaluation mi-stage : Date et heure de l’évaluation de fin de stage :	Attentes particulières de superviseur, de la superviseuse ou de la personne-ressource : ex. documents fournis en prévision de la supervision (journal de bord, fichier audio ou vidéo, transcription verbatim, tenue de dossier) Attentes particulières de la personne étudiante en stage :
La section tâches et activités doit être remplie par la personne étudiante avant la première rencontre dans le milieu. Une liste est proposée à la fin du contrat pédagogique pour vous aider à compléter cette section. Au besoin, la personne étudiante peut ajouter des activités qui ne sont pas dans la liste.	
La section appréciation globale doit être remplie conjointement par le ou la stagiaire et la personne superviseuse en préparation de l’évaluation de fin de stage, selon les critères d’appréciation suivants : S = satisfaisant (pleinement satisfaisant/assez satisfaisant); PI = plutôt insatisfaisant; NI = nettement insatisfaisant.	
Signature du contrat pédagogique Superviseur·e : Personne étudiante : Ressource enseignante : Date :	

CONTRAT PÉDAGOGIQUE – STAGE II
TSO 5009 / TSO 5112 Maximum 8 PAGES

Objectif 1 : ANALYSER LES ENJEUX ASSOCIÉS AUX CONTEXTES ORGANISATIONNELS ET SOCIOCOMMUNAUTAIRES DU MILIEU DE STAGE						
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités ⁷	Critères de réussite	Appréciation globale ⁸			
			Commentaires	S		PI
				PS	AS	
a) analyser les types de rapports entre les personnes salariées, les bénévoles, les usagères et usagers, les administrateurs et administratrices – membres des conseils d'administration et cadres (modèle de gouvernance démocratique, hiérarchique, cogestion, etc.) ; b) analyser les enjeux, défis et limites des différents types de collaboration au sein de l'équipe de travail ; c) évaluer la capacité de l'organisme à répondre adéquatement aux besoins de la population en fonction des problèmes visés (degré de cohérence, écart entre le cadre de valeurs et les pratiques, etc.) ; d) analyser la dynamique des rapports entre l'organisme et ses partenaires, notamment en fonction du type de rapport préconisé (collaboration, concertation, partenariat, travail en réseau) et de sa pertinence ; e) juger de l'influence du cadre juridique et politique (législations, politiques, programme) sur l'organisme et la population rejointe ; f) analyser, à partir d'un modèle critique (structurel, féministe, anti-oppressif, etc.), les besoins des individus auprès desquels on intervient (en fonction d'une problématique sociale) ; g) se positionner quant aux approches et méthodes préconisées par l'organisme pour répondre aux besoins des individus auprès desquels on intervient.		Capable d'analyser de façon critique et de prendre en compte les déterminants organisationnels qui encadrent la pratique (a)				
		Fait preuve d'une très bonne compréhension des enjeux reliés à l'implication des partenaires dans les services offerts aux usagers (b)				
		Porte un regard critique sur l'adéquation des services (y compris ceux offerts en collaboration avec les partenaires du milieu) en regard des problématiques rencontrées et des besoins des individus, des groupes ou des collectivités (c)				
		Porte un regard critique et nuancé sur les rapports de collaboration avec les partenaires du milieu de stage (d)				
		Porte un regard critique sur la portée des lois, les règlements et les politiques sociales (pertinents à sa pratique) sur la réalité des individus, des groupes ou des collectivités en prenant en considération leur impact sur la pratique et sur les enjeux éthiques potentiels ou avérés (e)				
		Possède une compréhension adéquate des concepts issus des théories critiques tels que celui de changement social (f)				
		Capable de mobiliser au moins un modèle d'intervention fondée sur une perspective critique de changement social dans l'analyse des besoins des individus, des groupes ou des collectivités (f)				
		Porte un regard critique sur les approches d'intervention préconisées au sein de l'organisme et démontre clairement en quoi ces approches rejoignent ou non les approches fondées sur une perspective critique de changement social (g)				

⁷ Voir la liste proposée à la fin du document : contrat pédagogique du stage I pour compléter cette section. Au besoin, la personne étudiante peut ajouter des activités qui ne sont pas dans la liste.
⁸ Doit être rempli conjointement par l'étudiant.e et la personne superviseure selon les critères d'appréciation suivants : S = satisfaisant (pleinement satisfaisant ou assez satisfaisant); PI = plutôt insatisfaisant; NI = nettement insatisfaisant

Objectif général 2 : CONSOLIDER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE PROCESSUS D’INTERVENTION EN EXERÇANT ET UTILISANT LES HABILETÉS, TECHNIQUES ET RÔLES APPROPRIÉS À LA MÉTHODE D’INTERVENTION (AUPRÈS DES PERSONNES) SELON LES CONTEXTES, ET EN FAISANT PREUVE D’AUTONOMIE⁹						
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Critères de réussite	Appréciation globale			
			Commentaires	S		PI
				PS	AS	
Phase de préparation, évaluation et planification a) se préparer adéquatement à la prise de contact, soit : 1) identifier clairement la demande d’aide (qui demande quoi); 2) s’informer et se documenter sur la demande; 3) faire un retour sur ses propres perceptions (préjugés favorables ou défavorables) face à la demande, 4) s’assurer d’être dans un état d’ouverture favorable à la rencontre professionnelle ; b) adopter une attitude, démontrer des habiletés et utiliser des techniques (empathie, respect, authenticité, spécificité, reflet, reformulation, recadrage) propices au développement d’une relation de confiance permettant le dialogue et les échanges avec la destinataire de l’intervention (et ses proches, s’il y a lieu) ; c) procéder à l’évaluation du fonctionnement social des personnes en : 1) distinguant les faits recueillis sur la situation de la personne des hypothèses développées, 2) démontrant la capacité à prendre du recul en tenant compte des différentes dimensions des situations étudiées et 3) s’appuyant sur une approche (cadre théorique) et un modèle d’intervention ; d) planifier les rencontres et élaborer un plan d’intervention (objectifs, moyens, indicateurs,		Utilise des moyens nécessaires et pertinents pour prendre connaissance de la demande de service, s’y préparer adéquatement et y donne suite avec diligence (a)				
		Capable d’établir et de maintenir une relation respectueuse de la diversité et de la singularité de la réalité des acteurs et actrices (b)				
		Capable de créer un espace de parole et d’ouverture qui favorise l’expression de la réalité singulière des acteurs et actrices, en la situant dans son contexte personnel, communautaire et social (b)				
		Capable d’analyser les informations relatives à la situation problème sur la base des connaissances théoriques et pratiques (problèmes sociaux, modèles, approches, etc.) (c)				
		Capable de formuler une opinion professionnelle cohérente avec l’évaluation de la situation qui précise les recommandations et l’orientation choisie (c)				
		Être capable de planifier une intervention sociale selon la méthode appropriée ou une stratégie adaptée au contexte de pratique et répondant aux exigences professionnelles et déontologiques (d)				

⁹ Ce travail de consolidation pourrait, par exemple, se concrétiser par : 1) une plus grande autonomie au niveau de l’intervention, 2) la prise en charge de situations d’intervention plus complexes, 3) l’utilisation d’approches ou de méthodes d’intervention complémentaires à ce qui a été intégré en stage I ou encore, 4) par la création et le développement d’un projet particulier au sein du milieu.

CONTRAT PÉDAGOGIQUE – STAGE II
TSO 5009 / TSO 5112 Maximum 8 PAGES

échéanciers) propre au travail social ; e) établir une entente claire et explicite (contrat) avec les personnes aidées ; Phase de réalisation f) procéder à la réalisation du plan d'intervention; g) adopter, au moment opportun, les rôles appropriés (ex. rôle de médiation, de facilitation, d'accompagnement, d'éducation, de négociation, de courtière, couturier, d'avocat, avocate, etc.) ; h) démontrer des aptitudes à composer avec les aspects cognitifs et émotionnels chez soi-même et la personne aidée ; i) rédiger les rapports, notes ou documents, lorsque requis par le fonctionnement de l'organisme et selon les normes pour la tenue des dossiers des travailleurs sociaux, travailleuses sociales¹⁰ ; j) participer à des discussions d'équipe de façon à y ajouter une plus-value et démontrer des habiletés propres au travail multi ou interprofessionnel ; Phase finale – terminaison k) prévoir et actualiser l'étape de la fin de l'intervention (évaluation, bilan des acquis, transfert vers d'autres ressources) ; l) affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter ; m) savoir gérer les priorités d'intervention.	Capable d'élaborer et d'articuler avec les personnes concernées un plan d'intervention réaliste et adapté à la situation en tenant compte de leur point de vue (objectifs, moyens, et échéancier) (e)				
	Démontre une aisance professionnelle dans la conduite de ses entretiens (f)				
	Capable d'agir et de réagir avec pertinence (savoir quoi faire; aller au-delà du prescrit; être capable de choisir dans l'urgence; arbitrer, négocier, trancher; enchaîner des actions selon une finalité; tolérer l'incertitude; savoir gérer la complexité) (g) (m)				
	Soutient habilement l'expression des émotions en lien avec la situation tout en gérant sa propre charge émotive (h)				
	Capable de rédiger l'ensemble des documents pertinents à l'évaluation et au suivi de l'intervention qui répondent aux critères professionnels, organisationnels et déontologiques (i)				
	Capable d'expliquer et de faire valoir son rôle et sa contribution en lien avec sa vision disciplinaire spécifique, ses normes de pratique professionnelles et ses obligations déontologiques, dans un esprit de collaboration (j)				
	Prépare et aide à mettre fin à la relation professionnelle établie selon les besoins du client ou de la cliente, la situation présentée ou le contexte de pratique. Lorsque requis, oriente la personne vers les ressources pertinentes ou nécessaires selon les besoins, capacités et aspirations de celle-ci (k)				
	Capable de formuler des recommandations qui visent l'amélioration des conditions de vie des personnes et les services à la population (l)				
	Capable d'assumer une prise en charge complète et autonome de l'intervention (m)				

¹⁰ ORDRE PROFESSIONNEL DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU QUÉBEC. Guide de normes pour la tenue des dossiers et des cabinets de consultation, Montréal, OPTSQ, 2007, 63 p.

Objectif 2 : CONSOLIDER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE PROCESSUS D’INTERVENTION EN EXERÇANT ET UTILISANT LES HABILETÉS, TECHNIQUES ET RÔLES APPROPRIÉS À LA MÉTHODE D’INTERVENTION (AUPRÈS DES GROUPES) SELON LES CONTEXTES, ET EN FAISANT PREUVE D’AUTONOMIE						
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Critères de réussite	Appréciation globale			
			Commentaires	S		PI
				PS	AS	
Phase de planification de l’intervention de groupe a) justifier le programme et les activités proposés aux personnes aidées en fonction de ou des approches d’intervention préconisée(s) par l’organisme ; Phase de début du groupe et phase de travail b) adopter une attitude de même que maîtriser les habiletés d’intervention propices à l’établissement d’un climat de confiance et à l’entraide entre les membres en reflétant l’adoption d’une approche théorique et les méthodes qui y sont appropriées ; c) observer et analyser la dynamique de groupe (interactions entre les membres, climat, cohésion, communication, leadership, phénomènes de groupe) ; d) faire preuve de souplesse et de créativité en intervention, s’ajuster au groupe et à ses composantes et enfin, considérer le groupe et ce qui s’y passe comme une source d’apprentissage ; e) soutenir le développement du pouvoir d’agir des membres, les aider à franchir les obstacles, souligner leurs forces et leurs compétences, miser sur des activités qui mobilisent les différents facteurs d’aide;		Démontre une aisance à justifier son programme, projet d’intervention ou activité de groupe auprès des participants et participantes. (a)				
		Utilise de façon consciente, et avec aisance, des habiletés et des stratégies d’intervention qui mettent à profit les leviers du groupe dans l’atteinte des objectifs (b)				
		Capable de décrire avec nuance les phénomènes qui participe de la dynamique du groupe (c)				
		Aide les membres du groupe à faire les liens entre les besoins personnels et les objectifs du groupe, et à mobilise les membres du groupe à tirer profit de chaque situation (d)				
		Capable de créer un espace de parole et d’ouverture qui favorise l’expression de la réalité singulière des acteurs et actrices, en la situant dans son contexte personnel, communautaire et social (e)				
		Fait preuve d’une aisance à accompagner les participants et participantes dans le développement d’un système d’aide mutuelle (e)				
		Capable de porter un regard sur la progression du groupe, d’identifier les obstacles qui nuisent à celle-ci et de s’ajuster en cours de route en proposant des activités ou des stratégies qui répondent aux besoins des participants et participantes (f)				

CONTRAT PÉDAGOGIQUE – STAGE II
TSO 5009 / TSO 5112 Maximum 8 PAGES

f) prévoir et actualiser les mécanismes d'évaluation continue de son intervention, notamment la pertinence des activités eu égard aux objectifs, tout en prenant en considération les stades de développement du groupe ; <i>Phase de dissolution du groupe</i> g) procéder à l'évaluation globale de l'ensemble de la démarche de groupe (favoriser le transfert des acquis, évaluer le cheminement du groupe, déterminer les changements individuels et collectifs) ; h) démontrer une conscience réflexive tout au long de la démarche relative au groupe (réfléchir à ses actions et dégager des apprentissages).		Intègre différentes stratégies/modalités d'évaluation de son intervention et formule des recommandations pertinentes, en lien avec les résultats de l'évaluation, permettant d'améliorer le projet d'intervention lors de son éventuelle reconduite (g)				
		Capable d'utiliser des moyens et des outils dans le but de s'autoévaluer tout au long de ses interventions et de sa pratique professionnelle (h)				

Objectif général 2: CONSOLIDER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE PROCESSUS D'INTERVENTION EN EXERÇANT ET UTILISANT LES HABILITÉS, TECHNIQUES ET RÔLES APPROPRIÉS À LA MÉTHODE D'INTERVENTION COLLECTIVE SELON LES CONTEXTES, ET EN FAISANT PREUVE D'AUTONOMIE							
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Critères de réussite	Appréciation globale				
			Commentaires	S		PI	NI
				PS	AS		
<i>Phase de préparation</i> a) interpréter, clarifier, préciser ou redéfinir son mandat et affirmer son ou ses rôles; b) analyser la situation problème en fonction : 1) de l'évolution de l'action dans laquelle elle s'insère, 2) de la littérature scientifique disponible, 3) des états de situation déjà existants dans le milieu de pratique et en utilisant diverses sources de savoirs (les savoirs théoriques, les savoirs d'action, les savoirs expérientiels) et 4) en impliquant		Capable d'affirmer et d'incarner son ou ses rôles avec leadership (a)					
		Capable d'analyser les informations relatives à la situation problème sur la base des connaissances théoriques et de différents types de savoirs pratiques (b)					

Objectif général 2: CONSOLIDER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE PROCESSUS D’INTERVENTION EN EXERÇANT ET UTILISANT LES HABILETÉS, TECHNIQUES ET RÔLES APPROPRIÉS À LA MÉTHODE D’INTERVENTION COLLECTIVE SELON LES CONTEXTES, ET EN FAISANT PREUVE D’AUTONOMIE

Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Critères de réussite	Appréciation globale			
			Commentaires	S		PI
				PS	AS	
dès cette étape, si possible, les actrices et acteurs concernés par la situation; identifier ou réactualiser des pistes de solutions possibles au regard de la situation problème ; c) élaborer seule une stratégie d’intervention en reflétant une approche ou un modèle théorique ; d) rédiger un plan d’intervention (différent du plan d’action d’un groupe) en précisant les objectifs, moyens, résultats attendus, moyens d’évaluation anticipés, échéanciers, ressources (financières, matérielles, humaines) ; e) apporter une contribution significative aux échanges et aux interventions lors du travail d’équipe (équipe interne, comités de travail, liens de collaboration), travail en intersectorialité et action concertée ; <i>Phase de réalisation de l’intervention</i> f) organiser, animer, accompagner des groupes, organismes, comités de travail ou de citoyens et citoyennes, des activités de sensibilisation, d’éducation, de représentations, etc.; en utilisant les outils d’animation et de communication appropriés aux objectifs et publics cibles ;		Formule de façon autonome des hypothèses et des solutions appropriées à l’analyse de la situation (b)				
		Démontre une aisance à faire des liens théoriques et développe une stratégie d’intervention pertinente qui s’appuie sur le cadre théorique approprié, en tenant compte de l’approche de l’organisme (c)				
		Capable de rédiger avec aisance et autonomie le plan d’action (intervention) (d)				
		Démontre une capacité à communiquer avec aisance lors des échanges en équipe (e)				
		Participe activement et de manière significative au travail d’équipe (e) ainsi que dans le travail intersectoriel et concerté (i)				
		Démontre de l’aisance et de l’autonomie dans l’organisation, l’animation et la mobilisation des groupes et des communautés en utilisant les outils appropriés (f)				

Objectif général 2: CONSOLIDER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE PROCESSUS D’INTERVENTION EN EXERÇANT ET UTILISANT LES HABILITÉS, TECHNIQUES ET RÔLES APPROPRIÉS À LA MÉTHODE D’INTERVENTION COLLECTIVE SELON LES CONTEXTES, ET EN FAISANT PREUVE D’AUTONOMIE

Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Critères de réussite	Appréciation globale				
			Commentaires	S		PI	NI
				PS	AS		
g) concevoir des outils (d’animation, d’éducation, de formation, de sensibilisation, d’information, etc.) et qui reflète l’intégration d’une approche théorique ; h) participer à des tables de concertation, animer des discussions prévues à l’ordre du jour, présenter et faire valoir son point de vue ; i) faire face aux situations conflictuelles qui peuvent surgir dans un milieu de travail en démontrant des habiletés à nommer les éléments, à proposer des pistes de solution et à contribuer, dans la mesure du possible, à régler ou à atténuer ces conflits ; j) mobiliser efficacement les ressources d’un milieu ; k) rédiger efficacement et avec autonomie (selon les normes du milieu) des procès-verbaux, des comptes rendus de réunion, d’assemblées, des ordres du jour, des notes pour les suivis de dossiers, les bilans évaluatifs, ou tout autre document nécessaire à l’évolution d’un dossier, d’une action, d’une organisation comme de collaborer à la rédaction d’un rapport d’activités ;		Capable de concevoir des outils pertinents et ajustés à sa pratique, qui reflètent l’intégration d’une approche théorique et un langage professionnel satisfaisant (g)					
		Participe aux tables de concertation en lien avec son mandat, en animant des discussions et en faisant valoir son point de vue avec aisance, respect et professionnalisme (h)					
		Capable de reconnaître et de nommer les valeurs en tension dans les situations conflictuelles et de proposer des pistes de solutions pour atténuer leurs impacts (i)					
		Capable de mobiliser adéquatement les ressources de la communauté (j)					
		Rédige avec aisance et autonomie la tenue de dossier propre au processus d’intervention collective dans les délais prescrits, en utilisant un langage professionnel et les outils à sa disposition (k)					

Objectif général 2: CONSOLIDER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE PROCESSUS D’INTERVENTION EN EXERÇANT ET UTILISANT LES HABILETÉS, TECHNIQUES ET RÔLES APPROPRIÉS À LA MÉTHODE D’INTERVENTION COLLECTIVE SELON LES CONTEXTES, ET EN FAISANT PREUVE D’AUTONOMIE

Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Critères de réussite	Appréciation globale				
			Commentaires	S		PI	NI
				PS	AS		
Phase d'évaluation		Démontre une aisance à analyser ses interventions et actions sociales quotidiennes de façon réflexive et ajuste ses interventions aux besoins (l)					
l) mettre en œuvre la stratégie évaluative tout au long de son intervention aux différentes étapes appropriées (en cours d'action pour se réajuster, à la fin d'une activité, à la fin de son mandat) ;		Capable de poser un regard critique sur ses interventions pour en dégager un bilan global (m)					
m) faire le bilan global de ses interventions ;							
n) rédiger un plan d'évaluation en identifiant des indicateurs de résultats et de processus et en utilisant les outils d'évaluation appropriés (fiche d'évaluation d'activités, questionnaire, animation évaluative, notes chronologiques pour les bilans d'action, journal de bord pour laisser les traces réflexives de l'action, etc.);		Développe une stratégie d'évaluation propre à l'intervention collective du milieu de stage et mobilise des outils d'évaluation et de suivi et en fait une utilisation qui démontre une capacité d'analyse réflexive (n)					
o) préparer et réaliser l'étape de fin d'une intervention ou de son mandat (passation des dossiers).		Réalise la fin de l'intervention avec aisance en passant ses mandats et dossiers vers les bonnes personnes dans le délai prescrit (o)					

Objectif 3 : IDENTIFIER LES ENJEUX ÉTHIQUES DE LA PRATIQUE, LES DILEMMES PROFESSIONNELS, SAVOIR LES ANALYSER, ÊTRE EN MESURE DE DÉLIBÉRER ET DE LES RÉSOUDRE							
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Critères de réussite	Appréciation globale				
			Commentaires	S		PI	NI
				PS	AS		
a) connaître et s'appropriier les valeurs du travail social en sachant les actualiser dans les relations interpersonnelles et en intervention ; b) identifier ses valeurs et en évaluer l'impact dans le processus d'intervention et être ouvert à réfléchir sur celles-ci, à les modifier s'il y a lieu ou s'ouvrir à de nouvelles ; c) identifier, développer et adopter des attitudes professionnelles pendant le stage : respect des personnes, des groupes et des communautés et de leur pouvoir de penser et d'agir, respect de soi, de ses collègues, sens des responsabilités à l'égard de ses faits et gestes ; d) identifier les dilemmes éthiques, savoir délibérer pour intervenir de manière éclairée ; e) savoir confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant, en défendant ses points de vue tout en demeurant dans l'ouverture et le dialogue (ex. gestion de conflits).		Capable d'affirmer et d'actualiser les valeurs et la finalité du travail social tout en portant un regard critique sur la profession. (a)					
		Capable de reconnaître ses propres valeurs, croyances et préjugés; faire preuve d'intégrité intellectuelle; savoir remettre en question ses propres points de vue autant que ceux des autres (b) (c)					
		Capable d'identifier les enjeux éthiques dans sa pratique, en tenant compte de la complexité des situations rencontrées et au besoin d'appliquer avec aisance un processus de délibération éthique individuellement (d)					
		Capable d'identifier les obstacles et les enjeux relationnels afin de résoudre des tensions, concilier des visions divergentes et gérer les conflits (e)					

CONTRAT PÉDAGOGIQUE – STAGE II
TSO 5009 / TSO 5112 Maximum 8 PAGES

Objectif 4 : SAVOIR PRENDRE UNE DISTANCE CRITIQUE FACE À SON EXPÉRIENCE DE STAGE, FACE À SA PRATIQUE ET FACE À SOI-MÊME, EN IDENTIFIANT SES FORCES ET SES LIMITES PROFESSIONNELLES							
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Critères de réussite	Appréciation globale				
			Commentaires	S		PI	NI
				PS	AS		
a) identifier les acquis réalisés durant son expérience de stage II, les questionnements, les remises en question et changements réalisés dans le cadre de sa pratique professionnelle ; b) soulever différentes réflexions en regard de son contexte organisationnel, sur ses activités professionnelles et sur son projet de formation continue en démontrant une capacité d’analyse avec une lecture propre au travail social ; c) expliquer les moyens mis en œuvre pour composer avec les exigences du contexte professionnel – être en mesure d’anticiper, de mener de front plusieurs activités – pour éviter l’isolement, la fatigue de compassion et l’épuisement professionnel.		Capable d’utiliser des moyens et des outils dans le but de s’autoévaluer tout au long de ses interventions et de sa pratique professionnelle. (a)					
		Capable d’utiliser la supervision et de recourir aux pairs pour évaluer et améliorer sa pratique en lien avec les fondements, les valeurs et les connaissances théoriques et expérientielles spécifiques au travail social. (a) (b)					
		Capable de porter un regard critique sur sa pratique professionnelle en lien avec les valeurs du travail social. (b)					
		Démontre une solidité et une confiance dans l’exercice de ses activités professionnelles et sais composer avec les exigences de la tâche (c)					
Objectifs personnalisés	Tâches/activités	Indicateurs d’apprentissage	Appréciation globale				
			Commentaires	S		PI	NI
				PS	AS		

Commentaires – évaluation qualitative fin de stage II	
APPRÉCIATION GÉNÉRALE – SYNTHÈSE DE LA PERSONNE SUPERVISEURE	

RAPPORT D'ÉVALUATION MI-STAGE TSO 5009/TSO 5112

PERSONNE ÉTUDIANTE ET SUPERVISEURE

Nom de l'étudiant·e :

Nom de la personne superviseure :

Date :

Objectifs généraux ¹¹	Prog. sans difficulté	Prog. avec soutien	En difficulté	Autoévaluation de la personne en stage	Commentaires de superviseur ou de la superviseuse
1. Analyser les enjeux associés aux contextes organisationnels et sociocommunautaires du milieu de stage					
2. Consolider les différentes étapes de processus d'intervention en exerçant et utilisant les habiletés, techniques et rôles appropriés à la méthode d'intervention (auprès des collectivités) selon les contextes, et en faisant preuve d'autonomie					
3. Identifier les enjeux éthiques de la pratique, les dilemmes professionnels, savoir les analyser, être en mesure de délibérer et de les résoudre					
4. Savoir prendre une distance critique face à son expérience de stage, face à sa pratique et face à soi-même, en identifiant ses forces et ses limites professionnelles					
Si en difficulté : identifier les mesures de soutien dans l'atteinte des objectifs d'apprentissage et annexer au besoin un plan d'amélioration.					

Légende

Progresse sans difficulté: Objectif atteint ou la personne étudiante progresse sans difficulté

Progresse avec soutien: L'objectif est en voie d'être atteint. Il faut la soutenir et l'accompagner pour l'atteinte de cet objectif.

En difficulté: La personne étudiante est en difficulté pour l'atteinte de cet objectif. Elle ne répond pas aux exigences minimales de sorte qu'il est nécessaire de mettre en place des mesures de soutien et un plan d'amélioration au besoin.

¹¹ Le rapport d'évaluation est rédigé à partir d'une discussion autour de l'atteinte des objectifs d'apprentissages spécifiques et personnels du contrat pédagogique de la personne étudiante.

Afin de nourrir vos réflexions et vos analyses, vous devez vous appuyer sur votre expérience et faire des liens avec la littérature scientifique et la littérature grise (**les notes de cours ne seront pas considérées**). N'hésitez pas à consulter et à vous référer au référentiel des compétences de l'OTSTCFQ qui peut être un outil intéressant pour estimer et analyser votre développement professionnel.

[HTTPS://WWW1.OTSTCFQ.ORG/SITES/DEFAULT/FILES/REFERENTIEL_DE_COMPETENCES_DES_TRAVAILLEURS_SOCIAUX.PDF](https://www1.otstcfq.org/sites/default/files/referentiel_de_compétences_des_travailleurs_sociaux.pdf)

1. ANALYSE CRITIQUE DU CONTEXTE ORGANISATIONNEL/POLITIQUE

1.1. L'adéquation entre les services offerts et les besoins des personnes, des groupes ou des collectivités – 5 pages

Analysez votre organisation en prenant en considération 1) une problématique sociale vécue par les personnes, groupes ou collectivités rencontrés dans le cadre de votre pratique et 2) les besoins, défis et enjeux de ceux-ci relativement à cette problématique.

À la suite d'une brève mise en contexte (problématique, défis et besoins), analysez et justifiez la pertinence des services offerts par l'organisme en réfléchissant notamment à leur adéquation en regard de la problématique sociale vécue par les personnes, les groupes ou les collectivités et les besoins et les défis auxquels ils sont confrontés. En quoi les services (y compris ceux offerts en collaboration avec les partenaires du milieu) répondent-ils ou non, ou en partie, aux besoins des personnes, des groupes ou des collectivités auprès desquelles vous intervenez? En quoi les services offerts rejoignent-ils ou non ce qui est préconisé dans les écrits ou les études sur le sujet? Quelles seraient, selon vous, les pistes d'amélioration possibles?

1.2. La portée des cadres juridiques et sociopolitiques sur la réalité des personnes – 3 pages

Expliquez en quoi les programmes gouvernementaux, les politiques sociales et en particulier les lois qui régissent votre pratique professionnelle influent sur la réalité des personnes, des groupes ou des collectivités auprès desquelles vous intervenez. Expliquez en quoi ces programmes, cadres juridiques ou politiques contribuent ou non à l'émergence des problèmes sociaux dont vous avez fait état plus haut. Identifiez un ou deux enjeux pertinents qui découlent des cadres juridiques ou sociopolitiques en présence et tentez d'identifier des pistes d'amélioration possibles.

1.3. Les types de rapports au sein de l'organisation – 3 pages

Décrivez et analysez les types de rapports entre les personnes salariées, les cadres, les bénévoles, les administrateurs et administratrices, les membres des conseils d'administration, les personnes, les groupes ou les collectivités. Par exemple, quel est le modèle de gouvernance préconisé (démocratique, hiérarchique ou de cogestion)? Qui participe aux instances et quel est le rôle des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux à ces instances? Identifier un ou deux enjeux pertinents associés aux types de rapports.

2. ANALYSE CRITIQUE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES À PARTIR D'UNE PERSPECTIVE DE CHANGEMENT SOCIAL – 5 PAGES

*La profession de travail social cherche à promouvoir le **changement social**, la résolution de problèmes dans le contexte des relations humaines et la capacité et la libération des personnes afin d'améliorer le bien-être général. [...] Les principes des droits [de la personne] et de la justice sociale sont fondamentaux pour la profession¹².*

Expliquez ce que signifie pour vous *le changement social* en travail social, en mettant en perspective la manière dont les approches d'intervention sociale fondées sur une perspective critique de changement social (ex. : centrée sur le pouvoir d'agir, structurelle, féministe, antiraciste, antioppressive, etc.) conçoivent ou définissent généralement les problèmes sociaux.

En vous appuyant sur un article **scientifique** pertinent, expliquez en quoi l'approche (ou les approches) préconisée par les travailleuses et les travailleurs sociaux de votre équipe rejoint ou ne rejoint pas les pratiques d'intervention sociale fondées sur une perspective critique de changement social. Par exemple, y a-t-il une différence sur le plan de la conception des problèmes sociaux, et sur la manière de prendre en compte les inégalités sociales et structurelles dans l'analyse des situations et des plans d'intervention? Démontrez comment d'autres concepts issus des théories critiques (structurelle, féministe, antiraciste, etc.) sont mobilisés dans vos pratiques professionnelles, ou sinon, comment ils pourraient l'être.

3. ANALYSE DE LA DIMENSION ÉTHIQUE DE LA PRATIQUE

3.1. Évolution de votre identité professionnelle – 2 pages 1/2

L'identité professionnelle, c'est notre ADN, c'est ce qui donne le sens à toutes nos interventions et à notre posture professionnelle. L'identité professionnelle peut être un outil pour revendiquer des conditions de pratique permettant de déployer l'ensemble de nos compétences; elle permet de relever la tête, de prendre position, plutôt que de baisser les yeux. (Guylaine Ouimette – Présidente sortante de l'OTSTCF)

Comment votre identité professionnelle s'est-elle déployée au fil des derniers mois et quelle vision avez-vous de votre identité professionnelle aujourd'hui? Quelles sont les valeurs du travail social qui sont les plus significatives pour vous? Comment votre identité professionnelle (en particulier les valeurs qui vous animent) teinte-t-elle vos interventions et vos relations avec vos collègues des autres domaines?

3.2. Analyse des enjeux ou dilemmes éthiques – 2 pages 1/2

Il existe souvent des tensions entre le travail prescrit et le travail réel. De quelles façons ces tensions se sont-elles manifestées dans votre milieu ou dans vos interventions ? Expliquez, le cas

¹² Adopté par l'Assemblée Générale de la Fédération internationale des travailleurs sociaux, Montréal, Québec, Canada, juillet 2000)

échéant, en quoi certaines valeurs ou normes de l'organisation sont entrées en conflit avec les valeurs qui vous animent. Quelles stratégies, attitudes ou aptitudes professionnelles (savoir-être) a-t-il fallu mobiliser (avec les personnes, les groupes ou les autres intervenants et intervenantes) lorsque vous avez dû faire face à des situations conflictuelles évoquées plus haut? Avez-vous été confronté à des dilemmes éthiques dans le cadre de votre stage? Comment ces dilemmes ont-ils été gérés?

4. CONNAISSANCE DE SOI ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

4.1. Réflexion sur les principaux acquis – 2 pages

De manière générale, quelle a été votre évolution sur le plan des savoirs, savoir-faire et savoir-être (attitudes, valeurs, croyances, préjugés, intérêts)? Au terme de votre expérience de stage, quelles sont, selon vous, vos principales forces, comme travailleur social ou travailleuse sociale, et vos principaux défis? Quels aspects méritent d'être consolidés et comment pensez-vous les consolider?

4.2. Perspective – 2 pages

Au terme de cette expérience de stage, comment entrevoyez-vous l'avenir? Qu'avez-vous le plus apprécié dans ce métier des relations? Qu'est-ce qui a été le plus confrontant? De quelle manière ces aspects influent ou non sur vos perspectives professionnelles futures? Enfin, le travail social est une profession exigeante, quels moyens prévoyez-vous mettre en place pour maintenir un équilibre de vie sain afin de vous préserver de l'isolement, de la fatigue de compassion ou encore, de l'épuisement?

**ÉVALUATION SYNTHÈSE DU STAGE II – TSO 5009 :
COMMENTAIRES DE LA RESSOURCE ENSEIGNANTE**

Étudiant·e :	Personne-ressource :
Superviseur·e :	Ressource enseignante :

	Date	Lieu
PREMIÈRE VISITE DE STAGE		
ÉVALUATION MI-STAGE		

Modalités d'évaluation		Satisfaisant (S)		Plutôt insatisfaisant	Nettement insatisfaisant
		Pleinement satisfaisant	Assez satisfaisant		
O B J E C T I F S D E S T A G E	1. Analyser les enjeux associés aux contextes organisationnels et sociocommunautaires du milieu de stage	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif. Cet objectif est atteint. Une autonomie professionnelle est démontrée.	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif Ponctuellement, du soutien lui est nécessaire pour accomplir certains des indicateurs liés à cet objectif. Cet objectif est atteint ou en voie d'être atteint.	La personne étudiante démontre des difficultés à témoigner de sa maîtrise des indicateurs en lien avec l'objectif. Certains indicateurs soulèvent des préoccupations. L'objectif ne peut être répondu sans certaines améliorations. L'objectif n'est pas suffisamment atteint.	La personne étudiante ne démontre pas une maîtrise des indicateurs liés à cet objectif. Plusieurs indicateurs soulèvent des préoccupations. Un encadrement soutenu lui est requis pour réaliser plusieurs des indicateurs liés à cet objectif. L'objectif n'est pas atteint.
	2. Consolider les différentes étapes de processus d'intervention en exerçant et utilisant les habiletés, techniques et rôles appropriés à la méthode d'intervention (auprès des personnes) selon les contextes, et en faisant preuve d'autonomie	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif. Cet objectif est atteint. Une autonomie professionnelle est démontrée.	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif Ponctuellement, du soutien lui est nécessaire pour accomplir certains des indicateurs liés à cet objectif. Cet objectif est atteint ou en voie d'être atteint.	La personne étudiante démontre des difficultés à témoigner de sa maîtrise des indicateurs en lien avec l'objectif. Certains indicateurs soulèvent des préoccupations. L'objectif ne peut être répondu sans certaines améliorations. L'objectif n'est pas suffisamment atteint.	La personne étudiante ne démontre pas une maîtrise des indicateurs liés à cet objectif. Plusieurs indicateurs soulèvent des préoccupations. Un encadrement soutenu lui est requis pour réaliser plusieurs des indicateurs liés à cet objectif. L'objectif n'est pas atteint.

**ÉVALUATION SYNTHÈSE DU STAGE II – TSO 5009 :
COMMENTAIRES DE LA RESSOURCE ENSEIGNANTE**

Modalités d'évaluation		Satisfaisant (S)		Plutôt insatisfaisant	Nettement insatisfaisant
		Pleinement satisfaisant	Assez satisfaisant		
	3. Identifier les enjeux éthiques de la pratique, les dilemmes professionnels, savoir les analyser, être en mesure de délibérer et de les résoudre				
		La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif. Cet objectif est atteint. Une autonomie professionnelle est démontrée.	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif Ponctuellement, du soutien lui est nécessaire pour accomplir certains des indicateurs liés à cet objectif. Cet objectif est atteint ou en voie d'être atteint.	La personne étudiante démontre des difficultés à témoigner de sa maîtrise des indicateurs en lien avec l'objectif. Certains indicateurs soulèvent des préoccupations. L'objectif ne peut être répondu sans certaines améliorations. L'objectif n'est pas suffisamment atteint.	La personne étudiante ne démontre pas une maîtrise des indicateurs liés à cet objectif. Plusieurs indicateurs soulèvent des préoccupations. Un encadrement soutenu lui est requis pour réaliser plusieurs des indicateurs liés à cet objectif. L'objectif n'est pas atteint.
	4. Savoir prendre une distance critique face à son expérience de stage, face à sa pratique et face à soi-même, en identifiant ses forces et ses limites professionnelles.				
		La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif. Cet objectif est atteint. Une autonomie professionnelle est démontrée.	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif Ponctuellement, du soutien lui est nécessaire pour accomplir certains des indicateurs liés à cet objectif. Cet objectif est atteint ou en voie d'être atteint.	La personne étudiante démontre des difficultés à témoigner de sa maîtrise des indicateurs en lien avec l'objectif. Certains indicateurs soulèvent des préoccupations. L'objectif ne peut être répondu sans certaines améliorations. L'objectif n'est pas suffisamment atteint.	La personne étudiante ne démontre pas une maîtrise des indicateurs liés à cet objectif. Plusieurs indicateurs soulèvent des préoccupations. Un encadrement soutenu lui est requis pour réaliser plusieurs des indicateurs liés à cet objectif. L'objectif n'est pas atteint.
A U T R E	Séminaire				
	Critères d'évaluation : 1. implication dans les séminaires (présence, contribution aux discussions, qualité des	La personne étudiante est activement impliquée dans les séminaires.	La personne étudiante est impliquée dans les séminaires.	La personne étudiante est peu impliquée dans les séminaires.	La personne étudiante est très peu impliquée ou absente lors des séminaires.

**ÉVALUATION SYNTHÈSE DU STAGE II – TSO 5009 :
COMMENTAIRES DE LA RESSOURCE ENSEIGNANTE**

Modalités d'évaluation		Satisfaisant (S)		Plutôt insatisfaisant	Nettement insatisfaisant
		Pleinement satisfaisant	Assez satisfaisant		
S C O M P O S A N T E S	réflexions, et implication auprès des pairs (sens critique, soutien);	Sa contribution est pleinement satisfaisante par rapport aux différentes modalités d'évaluation.	Sa contribution est satisfaisante par rapport aux différentes modalités d'évaluation.	Sa contribution est plutôt insatisfaisante par rapport aux différentes modalités d'évaluation.	Sa contribution est nettement insatisfaisante par rapport aux différentes modalités d'évaluation.
	2. autres critères d'évaluation à déterminer selon les modalités d'évaluation retenues par la ressource enseignante (ex. vignettes cliniques, codéveloppement, synthèse de lectures, etc.).				
	Bilan				
	Critères de correction : • clarté des propos, cohérence et rigueur de l'argumentation, capacité de synthèse; • capacité de porter un regard critique sur le contexte organisationnel, sociopolitique et juridique; • capacité à porter un regard critique sur sa pratique professionnelle à partir d'une perspective de changement social; • capacité de faire des liens théories-pratique en appuyant son propos par des sources pertinentes (littérature scientifique et littérature grise); • capacité d'introspection substantielle et d'analyse réflexive (capacité de porter	Le bilan de stage est complet, bien argumenté, appuyé scientifiquement. Le bilan répond pleinement aux critères de correction.	Le bilan de stage est assez complet, argumenté et appuyé par des sources assez bien diversifiées et pertinentes. Le bilan répond de manière satisfaisante aux critères de correction.	Le bilan de stage manque certains éléments importants et l'argumentation manque de rigueur. Le bilan répond minimalement aux critères de correction.	Le bilan de stage est incomplet. Peu ou pas d'argumentation pour soutenir le propos. Le bilan ne répond pas aux critères de correction.

ÉVALUATION SYNTHÈSE DU STAGE II – TSO 5009 : COMMENTAIRES DE LA RESSOURCE ENSEIGNANTE

Modalités d'évaluation	Satisfaisant (S)		Plutôt insatisfaisant	Nettement insatisfaisant
	Pleinement satisfaisant	Assez satisfaisant		
un regard sur ses valeurs, ses forces, ses défis, etc.); - respect des normes de présentation des travaux du département; - qualité du français (syntaxe et orthographe selon la politique départementale).				
Appréciation générale, synthèse et résultat final :				

Légende : VERT = Réussite – ROUGE = Échec

Un rendement jugé **plutôt insatisfaisant** (en jaune), dans un seul objectif général de stage, conduit à un échec.

Un rendement jugé **nettement insatisfaisant** (en rouge), dans au moins une des deux autres modalités de l'évaluation (séminaire, bilan de stage), conduit également à un échec.

7. AUTRES DOCUMENTS PERTINENTS

VIGNETTE OU RÉFLEXION ET ANALYSE CRITIQUE DE LA PRATIQUE GUIDE DE RÉDACTION

La **pratique réflexive**¹³ constitue une méthode pour soutenir l'analyse critique, la délibération, le développement d'une conscience critique et l'ouverture au dialogue en utilisant l'incident critique comme méthode de formation professionnelle et personnelle. Elle est présentée sous la forme d'une vignette (écrit réflexif et critique). La discussion autour de l'incident critique analysé favorise autant le processus d'apprentissage au niveau individuel qu'au niveau du groupe, puisqu'il est axé sur la contribution des interactions entre les pairs. La pratique réflexive est un outil qui vous permet, une fois devenue une personne professionnelle en travail social, d'être capable de réfléchir par vous-même sur votre action professionnelle, tout en développant une compréhension des enjeux entourant votre pratique ainsi qu'un pouvoir d'agir comme personne professionnelle.

La « vignette » ou réflexion sur votre pratique se rédige à partir d'une situation vécue dans le milieu de stage qui vous interpelle et soulève un questionnement.

Exemples :

- une situation d'intervention complexe ;
- un inconfort ressenti devant une dynamique particulière au sein de l'équipe, ou encore une collaboration difficile ;
- une situation qui soulève un enjeu éthique plus personnel ou un enjeu éthique social lié à l'organisation. Cette situation vous rend inconfortable ou encore vous questionne.

À partir de la liste suivante, vous êtes invité à réfléchir et à répondre à chacun des éléments proposés.

- a) Situation vécue ou perçue : décrivez en résumant brièvement la situation et les actrices et acteurs impliqués.
- b) Soulevez les enjeux perçus.
- c) Que pensez-vous de cette situation et qu'avez-vous ressenti - malaise, inconfort, désaccord ou interrogation? Quelles questions la situation soulève-t-elle en vous?
- d) Questionnements et réflexions que vous souhaitez discuter avec vos collègues. Écrivez ici ces questions.
- e) Comment avez-vous agi? Actions, interventions faites ou à venir? Stratégies d'actions planifiées ou autres démarches ?
- f) Avec du recul, auriez-vous agi autrement? Quels apprentissages avez-vous faits dans la situation ? Quels apprentissages avez-vous faits sur vous-même ?

¹³ Inspirée de la méthode d'analyse des incidents critiques, de différentes approches de pratiques réflexives et analyse des pratiques professionnelles (Carignan et Fourdignier, 2013; Lafortune et Daudelin, 2001; Leclerc, Bourrassa, Filteau, 2010; Lenoir, 2007; Lescarbeau, 2000; Schön, 1994; Vacher, 2015; etc.)

VIGNETTE OU RÉFLEXION ET ANALYSE CRITIQUE DE LA PRATIQUE
GUIDE DE RÉDACTION

- g) Dans quelle direction, à la suite de cet événement, désirez-vous développer vos apprentissages ou habiletés?

Critères d'appréciation pour l'évaluation :

- liens établis clairement entre le sujet traité et le milieu de stage ;
 - la situation est bien expliquée et les enjeux sont démontrés clairement ;
 - l'analyse est soutenue et les réflexions bien posées ;
 - des liens sont établis avec des auteurs ou autrices et des éléments théoriques vus en cours ;
 - situation d'intérêt en lien avec des enjeux réels pour le travail social ;
 - invitation aux collègues à entrer en discussion sur la base de questions ou de réflexions ;
 - qualité de la rédaction, capacité de synthèse et respect de l'orthographe, de la syntaxe.
-
- ✓ La vignette est présentée sur un **maximum de 2 pages**. Un effort de synthèse est donc demandé;
 - ✓ votre vignette doit être acheminée à chaque membre du groupe ainsi qu'à la ressource enseignante au moins 48 heures avant votre prochain séminaire.

AUTORISATION OBSERVATION PAR LA PERSONNE SUPERVISEURE EXTERNE

Je, soussigné·e (*nom de la personne aidée ou de chaque membre d'un groupe*) autorise (*nom du superviseur ou de la superviseure de stage*), superviseur·e de stage de (*nom de la personne étudiante en stage*), à observer l'entrevue en date du _____ (*date*) et à utiliser ces informations uniquement à des fins de supervision pédagogique dans le cadre du stage au programme du Baccalauréat en travail social à l'Université du Québec en Outaouais. Il est entendu que le secret professionnel est appliqué et que les renseignements contenus dans cette entrevue seront traités en toute confidentialité.

En foi de quoi, nous avons signé le _____ (*date*).

(S) _____

Personne aidée

(S) _____

Stagiaire – UQO

(S) _____

Personne superviseure ou personne-ressource

CONSENTEMENT D'ENREGISTREMENT

Je, soussigné·e (*nom de la personne aidée ou de chaque membre d'un groupe*) autorise la personne en stage, (*nom de la personne étudiante en stage*), à enregistrer l'entrevue en date du _____ et à utiliser cet enregistrement uniquement à des fins de supervision pédagogique dans le cadre de son stage au programme du Baccalauréat en travail social à l'Université du Québec en Outaouais. La personne étudiante s'engage à détruire cet enregistrement à la fin de son stage, soit le _____. Il est entendu que la confidentialité et le secret professionnel sont appliqués.

En foi de quoi, nous avons signé le _____ (*date*).

(S) _____

Personne aidée

(S) _____

Stagiaire – UQO

(S) _____

Personne superviseuse ou personne-ressource